

Marseille le 13 juin 2019

Travaux d'aménagement du carrefour de La Fossette – Phases 3 et 4 Modifications temporaires des conditions de circulation

Des **travaux d'aménagement du carrefour de la Fossette** ont débuté le **11 mars 2019** et se dérouleront sur une période de 10 mois, jusqu'en janvier 2019. Ces aménagements ont pour objectifs d'**améliorer la sécurité du carrefour et les conditions d'accessibilité** à la ZIP de Fos-sur-Mer et de Port-St Louis.

Les travaux se poursuivent avec le passage à 2 nouvelles phases successives de travaux .

→ **La phase 3 :**

Les travaux de cette phase seront réalisés du 18 juin au 19 juin (2j). Pendant ces travaux, les usagers devront emprunter une portion provisoire de l'anneau existant qui sera limitée à 1 voie. **Les impacts seront importants sur la circulation.**

→ **La phase 4 :**

Dans la nuit du 19 au 20 juin : basculement de la phase 3 à la phase 4. Une partie du giratoire existant sera fermée à la circulation. Les usagers en provenance de la Zone Industriale Portuaire de Fos-sur-Mer (ZIP) et en direction d'Arles et ceux en provenance d'Arles souhaitant faire demi-tour au niveau du giratoire de la Fossette devront se diriger vers le **giratoire de Fenouillère pour y faire demi-tour.**

Cette phase débutera à partir du **20 juin**, et durera 8 semaines. Elle permettra de réaliser le shunt d'Arles vers Port-Saint-Louis-du-Rhône. La circulation se fera sur le nouvel anneau du giratoire de la Fossette. Des perturbations sur la circulation sont à prévoir pour les usagers circulant dans le sens Arles vers Fos-sur-mer ou vers la ZIP.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (DREAL) conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Cet aménagement est cofinancé par l'Etat, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur vous invite à la plus grande prudence aux abords des zones de chantier, en adoptant une vitesse adaptée et en suivant les instructions de la signalisation verticale mise en place à cet effet.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- Le site web de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- Le site web de la DIRMED : www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr
- Ou en vous inscrivant sur l'adresse électronique pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation : chantiercarrefourlafossette@nicaya.com

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)